



Syndicat National de l'Éducation Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire
Emilie Jankowiak
Secrétaire académique SNEP-FSU Lille
Bourse du travail
276 Boulevard de l'usine 59800 Lille
s3-lille@snepfsu.net

Madame Le Recteur,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs les IA-IPR EPS,

Madame le Recteur, Mesdames et Messieurs les IA-IPR EPS,

Le BO n°36 du 3 Octobre 2019, Circulaire du 26/09/2019 et intitulée « Évaluation de l'éducation physique et sportive Organisation du contrôle en cours de formation (CCF) et référentiel national d'évaluation » précise que « la commission académique d'harmonisation et de proposition de notes, présidée par le recteur d'académie ou son représentant établit un compte rendu des sessions qu'elle transmet à la commission nationale dès la fin de l'année scolaire. Ce document recense les activités choisies pour les épreuves dans l'académie, la répartition et la moyenne des notes des candidates et des candidats selon les activités, les types d'obstacles liés à la conception des épreuves, les évolutions souhaitées, le cas échéant la banque d'épreuves en cours de construction, et tout renseignement demandé par la commission nationale »

Le SNEP-FSU de Lille sollicite de la part des IA-IPR EPS que ce compte rendu lui soit communiqué et rendu accessible à tous les professeurs EPS.

Dans un courrier du 20 septembre 2021, le corps d'inspection invite les équipes EPS de lycée à déposer sur Gédéon avant le 16 novembre plusieurs documents dont les fiches certificatives d'Établissement pour les épreuves CCF Bac EPS 2022.

Les collègues avaient déjà fournis un travail considérable pour créer les fiches 2021 dans un contexte sanitaire difficile et un enseignement de l'EPS quasi impossible. À notre connaissance, les équipes n'ont reçu aucun retour sur ce travail.

Il nous paraît judicieux et constructif qu'ils reçoivent un bilan, une validation, un avis sur ce travail conséquent avant d'en produire un nouveau « à l'aveugle » ou déposer les mêmes, sans grand intérêt à notre sens.

Nous vous prions de croire, Madame le Recteur, Mesdames, Messieurs les IA-IPR EPS en notre profond attachement au service public d'Éducation Nationale.

Emilie JANKOWIAK
Secrétaire Académique SNEP-FSU Lille

SNEP-FSU Lille, Bourse du Travail, 276 Boulevard de l'Usine, 59800 LILLE